

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

TRAVAUX ENCORE, TRAVAUX TOUJOURS !

Septembre
2012



Travaux du 03/09/2012
Photo : mairie

AGENDA DE SEPTEMBRE

À COURCÔME :

Vendredi 14 : matin
Passage du ferrailleur
(Inscription à la mairie)

Samedi 15
Dimanche 16
Journées du Patrimoine
Petits patrimoines ca-
chés (voir page 3)

AUX ALENTOURS...

Tessé : samedi 15
20h concert « Dirty
Buxom Blond »
Dimanche 16
14h à 19h - visite du
logis et animations

Tusson : dimanche 16
11h à 18h - visites inso-
lites du village

Si les travaux d'aménagement de la place sont quasiment terminés avec la réalisation de l'enrobé, les difficultés de circulation dans le bourg ne sont pas pour autant finies ! Depuis quelques semaines, les riverains de la grand'rue ont dû s'habituer au ballet incessant des camions transportant les matériaux pour la future LGV. Outre le bruit et la difficulté pour entrer, sortir des maisons, ou même circuler, vous êtes nombreux à vous inquiéter des conséquences possibles de ce flot de circulation pour les habitations qui bordent la rue principale. Sur ce point, sachez qu'un état des lieux préalable, sous contrôle d'huissier, a été diligenté par COSEA avant le passage des premiers véhicules.

Lors de la réunion publique du 3 juillet dernier, nous avons déjà soulevé notre inquiétude sur cette recrudescence de circulation. Reprenant les suggestions qui avaient alors été émises, à l'occasion d'une rencontre qui a eu lieu le 27 août, avec les représentants du Conseil Général, de COSEA et de Véolia, j'ai proposé de dissocier les itinéraires en charge et à vide des poids-lourds assurant l'approvisionnement de la base de stockage de Charmé, afin d'éviter qu'ils ne se croisent dans la traversée du bourg de Courcôme. A l'aller, en charge, ils passeraient sur la D736 dans le bourg, mais au retour, à vide, ils emprunteraient la D27 en direction de Tuzie puis, après le pont SNCF limité à 16 tonnes, suivraient la voie communale qui longe la voie ferrée, pour rejoindre la route de Ruffec aussitôt après l'autre pont SNCF (voir plan en dernière page). Le principe de cette solution a reçu l'assentiment de tout le monde. Sa mise en place semble ne plus être qu'une question de jours, le temps notamment d'améliorer la sécurité au débouché de la voie communale sur la route de Ruffec.

Pour renforcer ces mesures sécuritaires, la vitesse des poids-lourds en question est bien évidemment limitée. Le Conseil Général va également installer un radar pour le comptage des véhicules dans la dernière quinzaine de septembre et,...(suite en page 4)



RAMASSAGE DE FERRAILLES

VENDREDI
14 SEPTEMBRE

Charente Récup Métaux passera dans la commune pour procéder à la récupération des vieux métaux. Le ferrailleur sera accompagné de l'agent communal, pour vous débarrasser gratuitement de vos ferrailles :

Réfrigérateurs, cuisinières, électroménager, carcasses de voitures, vieux matériels agricoles, et tous déchets métalliques.

Le matériel devra être prêt et accessible au camion grue.

Se faire inscrire à la mairie jusqu'au 13.

Dernière minute

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Offre promotionnelle : Pour l'achat de 2 paquets de lettres pré-timbrées, il vous sera offert un paquet de 10 enveloppes pré-timbrées de Courcôme ou de Raix.

VENTE DE PAIN BIO :

Le JEUDI à l'agence postale de 9h à 12h, VENTE DE PAIN BIO de la ferme des Marchis (pendant la période scolaire).

DEVIATION RD 335 :

Pour cause de travaux courant septembre la route départementale de Courcôme à Magnez sera déviée par la voie communale de Bois Leigne.

1942-1992 : 50 ans de régie municipale pour l'eau



Dans le précédent numéro de Courcôme-Infos, nous avons évoqué la construction de notre réseau d'eau communal. Cette initiative constituait à l'époque une véritable prouesse, puisque si la décision de doter notre commune d'un réseau d'eau avait été prise dès 1937 par le conseil municipal du moment sous la direction de M. Emile ELIE, Maire, sa réalisation et son aboutissement rencontrèrent bien évidemment de nombreuses difficultés ultérieures imprévues, dues au début de la seconde guerre mondiale.

Pour la petite histoire, sachez que l'estimation initiale des travaux s'élevait à 560 000 francs (le 3 décembre 1937) avant de grimper à 730 000 francs « pour tenir compte des conditions économiques actuelles »... dès octobre 1938.

Le 14 septembre 1940, M. le Maire fait remarquer à l'assemblée communale que « les événements pourraient avoir une répercussion sur le montant des travaux... sous réserve que le prix de la fourniture des tuyaux ne soit pas majoré de plus de vingt pour cent, » ce qui porterait la dépense totale à 880 000 francs !

Dans sa séance extraordinaire du 1er décembre 1940, M. ELIE et son conseil demandent aux entreprises retenues « de bien vouloir commencer d'urgence les travaux différés par suite de la guerre. »

Le 20 décembre, en pleine occupation, le projet définitif est arrêté à la somme de 1 088 000 francs, avec une subvention d'Etat de 60% soit 652 800 francs. La commune paiera la différence (435 200 francs)

sous forme d'un prêt à long terme et d'une avance remboursable de l'Etat.

Les entreprises se mettront alors au travail et on imagine facilement quelles difficultés elles durent rencontrer !

La SANCA (Société d'Applications Nouvelles de Ciment Armé), de Paris, construira le château d'eau avec son réservoir de 100 m³, ainsi que le bâtiment de la station de pompage. L'entreprise Robin, de Paris, fournira les deux groupes électro-pompes moteurs de 7,5 CV. La Société Minière et Métallurgique du Périgord dont le siège était à Fumel fournira l'ensemble des canalisations et les appareils de fontainerie, et c'est la maison Bornhauser Molinari de Poitiers Biard qui installera la ligne à basse tension.

Dès 1942, finies les corvées d'eau pour les habitants du bourg de Courcôme, ils seront les premiers du canton à bénéficier de l'eau courante à leur évier !

La suite se résume en quelques noms, quelques dates et quelques chiffres !

- Le 21 mai 1951, M. GOUMAIN, Maire de Courcôme et M. ANDRÉ, Maire de Raix, signaient une convention qui liait Courcôme à Raix pour la fourniture d'eau potable.

- La production était assurée par la station de pompage de Courcôme, d'une capacité de 17 m³/heure. L'eau était ensuite relevée vers le réservoir sur tour de Courcôme par l'intermédiaire d'un refoulement direct. La desserte du bourg était alors assurée par un réseau en fonte grise à joints coulés au plomb.

- La quantité pompée chaque jour était, en moyenne, de 100 m³ en hiver, contre 300 m³ en été.

- Dans les années 80, pour les 150 foyers qui bénéficiaient de ce service à Courcôme, sans compter les habitants de Raix, cela représentait un budget annuel de 100 000 F environ, qui permettait de servir l'eau au prix de 2,60 F le m³, c'est-à-dire l'un des plus bas du département.

- Pendant de nombreuses années, M. MERCIER a relevé les compteurs dans chaque foyer, avant de céder sa place à M. MAZAN.

- La facturation était assurée par Melle IMBERT puis par Mme BARBIER (qui assure encore aujourd'hui le secrétariat du Syndicat d'eau de Villefagnan).

- M. FOURE s'occupait de l'entretien de la station de pompage.

- Ce n'est qu'en 1981 que la SAUR devint prestataire de service du réseau courcômois.

- A partir de 1990, l'alimentation en eau potable du réseau commença à poser des problèmes tant quantitatifs que qualitatifs. Teneur en nitrates trop élevée, coupures d'eau et baisses de pression en période estivale, forages agricoles dans le périmètre rapproché de la station, conduisirent le conseil municipal à envisager le raccordement au Syndicat d'Eau Potable de Villefagnan.

- A compter du 01/01/1992, après 50 ans de bons et loyaux services, Courcôme tirait ainsi un trait définitif sur sa régie municipale.

DERNIERE ANALYSE D'EAU

(Prélèvement du 30/08/2012, suite aux travaux de renouvellement de conduite d'eau potable dans la rue du Château d'eau à Courcôme.)
Température de l'eau : 21 °C
Chlore libre : 0,10 mg/LCl2

Chlore total : 0,15 mg/LCl2

pH : 7,75 unité pH

Coloration : 2 mg/L Pt

Turbidité néphélogométrique NFU : <0,2 NFU

Conclusion sanitaire : Les paramètres analysés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

Courcôme infos de A à Z...

Boulangerie

La procédure de liquidation judiciaire de l'ancienne boulangerie arrive bientôt à son terme. La conclusion du mandataire ne saurait tarder. Nous ferons le point de ce dossier dans le prochain numéro de Courcôme-Infos.

Cadastre.

AVIS AUX PROPRIETAIRES.

Les propriétaires fonciers sur la commune de Courcôme sont informés que les géomètres du service du Cadastre mettront à jour le plan cadastral de la commune à compter du mardi 18 septembre 2012. Pour ce faire, ils procéderont aux diverses mesures extérieures des bâtiments, nécessaires à l'élaboration du plan (constructions nouvelles, extensions d'habitation ou tout autre changement susceptible de modifier le plan).

Elections Chambres d'Agriculture.

Les membres des Chambres d'Agriculture seront renouvelés le 31 janvier 2013. Seules les personnes inscrites sur les listes électorales des collèges «électeurs individuels» ou celles afférentes aux collèges «groupement d'électeurs» peuvent participer à ce scrutin.

La procédure de révision a débuté le 1er juillet 2012. Pour le collège des «électeurs individuels», la demande d'inscription doit être transmise **avant le 15 septembre 2012**. Pour les collèges «groupements professionnels agricoles», les demandes d'inscription doivent être transmises **avant le 1er octobre 2012**.

Eglise

Notre-Dame.

Messe dimanche 16 septembre à 10h30.

Visite guidée de l'église à 17h.

Journées du patrimoine à Courcôme.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre :

- Visites libres de l'église Notre-Dame et de la Chapelle St-Antoine du cimetière de Courcôme.

- A la découverte de Courcôme :

«ENSEIGNES, GIROUETTES, PIERRES DES MORTS»

Un rallye pédestre dans le bourg (environ 1h) vous est proposé avec document de visite et questionnaire à l'appui.

Rendez-vous **samedi 15 à 14h** et **dimanche 16 à 11h**, devant la maison des associations (bibliothèque municipale) pour retirer le document du jeu.

-Visite de l'atelier « Arpagian Décor Mural » aux Ouillères. Rens. au 06 19 54 05 22, sam et dim 10h-12h / 14h-18h.

L.G.V.

Le groupement d'entreprises AGRI 2000 et AGRIENVIRONNEMENT, titulaire du marché de déboisement de la LGV SUD EUROPE ATLANTIQUE secteurs 2, 3 et 4 (BORDEAUX-POITIERS), vous informe qu'une nouvelle intervention aura lieu sur notre commune, dans le cadre de déboisement des zones concernées par l'emprise de la future Ligne à Grande Vitesse (LGV).

Listes électorales.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2012 inclus.

Permanence du sénateur.

Le sénateur de la Charente Michel BOUTANT assurera une permanence à la mairie de **VILLEFAGNAN le lundi 24 septembre de 9h00 à 10h30**. Rendez-vous à prendre au 05 16 09 75 01 (mardi, jeudi, vendredi) ou au 05 45 70 71 71 (lundi, mercredi).

Pompiers.

Pour la troisième année consécutive, la commune de Courcôme a mis à disposition gratuitement les locaux de la halle-auvent et de la maison des associations pour le traditionnel repas des pompiers le dimanche 26 août dernier. Ceux-ci, en remerciement, ont fait don de la somme de 50 € à la coopérative scolaire de Courcôme.

Les pompiers sont également intervenus à deux reprises sur notre commune pour détruire un important nid de guêpes dans les bennes à verre, ainsi que pour enlever deux gros nids de frelons asiatiques. Au nom de tous, merci encore à eux !



Jachère devant la mairie

À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Les prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme débiteront courant septembre.

Les dates ne sont pas encore connues à ce jour.

Pour plus de renseignements veuillez contacter la mairie.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 24 septembre (Sortez vos sacs la veille au soir)

CALITOM vous informe que la distribution des sacs jaunes débutera dès la fin du mois de septembre pour s'achever fin octobre.

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de septembre :

Lundi 10 septembre 14 h 00 - Mairie de BRETTE

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68
Télécopie : 05 45 30 33 65
Messagerie :
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
Tél : 05 45 31 00 23
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :
Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme
Distribution : foyers de la commune
Information gratuite
Sites internet : www.courcome.eu
www.courcome.fr (en cours de réalisation)
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent. Courant octobre :

Du 8 au 14 octobre
Exposition « guerre d'Algérie »
Une conférence et un film seront
présentés en début de semaine.

Vendredi 12 octobre 20h30
Spectacle « Joseph 1960 »
(évocation de la guerre d'Algérie)

Dimanche 14 octobre :
Spectacle « au fil du conte »

RENTREE SCOLAIRE EN COULEURS !

Les élèves des 3 écoles du RPI ont fait leur rentrée mardi 4 septembre et sont répartis ainsi :

Courcôme : 48 en maternelle

TPS/PS/MS - classe de Marie Fontaine : 23 élèves
MS/GS - classe de Christelle Clochard : 25 élèves

La Faye : 46 en cycle 2
CP/CE1 - classe de Florence Bertet : 21 élèves
CE1/CE2 - classe de Christelle Lecourt : 25 élèves

Charmé : 23 en cycle 3
CM1/CM2 - classe de Christine Giat : 23 élèves
Soit au total 117 élèves inscrits dans les écoles du



Christelle CLOCHARD dans sa classe refaite à neuf. Photo : mairie

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Pendant les vacances scolaires, les employés communaux ont entièrement repeint la grande classe.

TRAVAUX ENCORE, TRAVAUX TOUJOURS !

(suite de la page 1)pour compléter le dispositif, un radar afficheur sera posé dans la traverse du bourg début octobre. Je serai également sans doute amené à prendre un arrêté pour réglementer le stationnement dans la rue principale, afin d'éviter les bouchons, notamment aux heures d'affluence. Lors de cette même rencontre et à la demande de Véolia, un calendrier a été arrêté pour permettre les travaux sur le réseau d'eau potable dans la grand'rue. COSEA organisera le transport des matériaux LGV en deux tranches:

d'août 2012 à fin janvier 2013, puis de novembre 2013 à mars 2014. Dans l'intervalle, de février à août 2013, le Syndicat d'eau pourra alors procéder au remplacement de la conduite principale. Nous reparlerons, bien entendu, du déroulement de tous ces chantiers en temps utile. D'ici là, je ne puis que vous inciter à faire preuve de prudence et de patience pendant les mois qui viennent. Merci de votre compréhension.

M. Duchiron



SOLUTION DU PROBLEME posé dans le précédent numéro de Courcôme-Infos : (certificat d'études années 50)

Surface de la base du château d'eau en m² : 3,14 x 2,65 x 2,65 = 22,05065

Hauteur de l'eau dans le réservoir en m : 8,45 x 0,9 = 7,605 m

Volume de l'eau en m³ : 22,05065 x 7,605 = 167,69519325 m³ soit 1 676,95 hl

Eau nécessaire pour 1 jour en l : (20 x 147) + (65 x 278) = 2 940 + 18 070 = 21 010 l = soit 210,1 hl ou 21,010 m³

Nombre de jours maximum : 1 676,95/210,1 = 7 jours par défaut.

Bravo et merci à tous ceux qui ont cherché (et trouvé !) les réponses !